



VILLENEUVE  
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION  
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N°                    du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00011** du **21 FEV. 2024**  
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e)                    Madame RONDIN Marianne  
7 Avenue de la République  
94200 IVRY SUR SEINE

En vue de la réalisation :    Dans le cadre du programme d'isolation de façade mené par  
SNCF Réseau, remplacement de menuiseries par de nouvelles équipées de vitrage  
acoustique.

Les menuiseries actuelles déjà en PVC blanc seront remplacées par de nouvelles  
menuiseries en PVC blanc (aucune modification d'aspect). appartement du 2ème étage

Sur un terrain sis                158 Rue de Paris  
Cadastré                            AH622

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service  
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le    **21 FEV. 2024**



Le Maire

Philippe GAUDIN

**PROCES-VERBAL**

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,  
Nous soussigné,                    Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,  
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet  
de la décision municipale n° **DP 94078 24 00011** du                    a été affichée en  
Mairie du                    au                    conformément aux textes en vigueur.  
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,